

*Répertoire national des certifications professionnelles*  
LICENCE - Sciences et techniques des activités physiques et  
sportives : entraînement sportif (fiche nationale)

**Active**

N° de fiche

**RNCP35946**

**Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6**

**Code(s) NSF :**

- 118 : Sciences de la vie

- 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs

**Formacode(s) :**

- 15436 : Éducation sportive

- 15454 : Activité physique et sportive

- 15466 : Activité physique pour tous

**Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026**

**CERTIFICATEUR(S)**

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Sit
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	
UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016	-	
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	19730858800015	-	
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	-	
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE	19421095100423	-	
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	



UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE	19350937900015	-	
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017	-	
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	
UNIVERSITE D EVRY VAL D ESSONNE	19911975100014	-	
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (UPVD)	19660437500010	-	
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	
UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE- COMTE	19251215000363	-	
UNIVERSITE PAUL SABATIER TOULOUSE III	19311384200010	-	
UNIVERSITE D ARTOIS	19624401600016	-	
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016	-	
UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE	19931238000017	-	
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	
UNIVERSITE DE PAU ET DU PAYS DE L'ADOUR	19640251500270	-	
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	-	
UNIVERSITE DE	13001550600012	-	

LORRAINE			
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	-	
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO)	19290346600014	-	
UNIVERSITE DE TOULON	19830766200017	-	
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054	-	<a href="https://par">https://par</a> ( <a href="https://par">https://par</a> )
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	-	
UNIVERSITE DE POITIERS	19860856400375	-	
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	<a href="https://">https://</a> ( <a href="https://">https://</a> )
UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE	19681166500013	-	
UNIVERSITE DE LIMOGES	19870669900321	-	
UNIVERSITE PARIS CITE	13002573700011	-	
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	19594403800205	-	
UNIVERSITE DES ANTILLES	19971585500011	-	
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	19691774400019	-	
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	19211237300019	-	

## RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

### Objectifs et contexte de la certification :

La licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée. La licence atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Elle prépare à la poursuite d'études en master comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie. La licence favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

### Activités visées :

- Analyse des différentes dimensions d'une situation relative à la performance sportive d'une personne ou d'un groupe
- Élaboration et planification de programmes visant la performance d'une personne ou d'un groupe
- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public
- Entraînement en vue d'une performance en compétition
- Préparation physique : développement des capacités physiques générales et spécifiques

### Compétences attestées :

#### *Compétences transversales*

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

#### *Compétences spécifiques*

Analyse d'une situation relative aux différentes dimensions de la performance sportive d'une personne ou d'un groupe :

- Analyser, diagnostiquer et modéliser l'activité d'un pratiquant ou d'un groupe, en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires et des modèles systémiques des facteurs de la performance concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S).
- Mobiliser une culture technique, tactique, stratégique approfondie de plusieurs AP/S et une expertise dans une activité sportive pour contextualiser un projet de performance.
- Formaliser un diagnostic d'activité au regard de l'environnement institutionnel et sportif d'un groupe ou d'une personne.
- Assurer le suivi de l'évolution des performances en utilisant des outils et techniques d'analyse dédiés (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).
- Rendre compte auprès des pratiquants et/ou de leurs proches, et/ou des autres intervenants, de leur performance et de leurs capacités d'évolution.

Élaboration et planification de programmes, visant la performance d'une personne ou d'un groupe :

- Concevoir des éléments de planification et de programmation en vue de la performance.
- Choisir et mettre en œuvre les techniques adéquates à l'amélioration de la performance visée.
- Concevoir des séances ainsi que des cycles d'entraînement et les adapter aux objectifs poursuivis et aux évolutions des pratiquants.
- Prévoir et problématiser ses interventions pédagogiques en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires relatifs aux activités physiques et/ou sportives (AP/S) à la motricité spécifique, ainsi qu'à l'environnement matériel, institutionnel, social et humain du système sportif.

Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public :

- Organiser une séance d'Activité Physique et/ou Sportive en fonction d'un public et d'un objectif .
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive.
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants.
- Assurer la sécurité des publics pratiquants.
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller

les pratiquants.

Entraînement en vue d'une performance en compétition en mobilisant son expertise dans une ou plusieurs spécialités sportives :

- Concevoir, organiser, mettre en œuvre et réguler un programme d'entraînement et une planification en fonction de l'évolution de la discipline sportive.
- Entraîner un groupe de sportifs pour optimiser la performance.
- Animer une équipe d'intervenants dans le cadre du projet sportif.
- Encadrer un groupe de sportif en compétition en toute sécurité.

Préparation physique : développement des capacités physiques générales et spécifiques :

- Concevoir, organiser, mettre en œuvre et réguler un programme de préparation physique général pour tout public.
- Préparer physiquement les sportifs dans une ou plusieurs spécialités sportives.
- Former chacun à l'autonomie pour développer sa condition physique en toute sécurité.

Sécurité, sauvetage en milieu aquatique :

- Concevoir, organiser, gérer la surveillance et la sécurité d'un lieu de pratique des activités aquatiques qu'il soit artificiel (centre nautique) ou naturel, d'accès gratuit ou payant.
- Porter secours à tout public et gérer les secours en cas d'accident.
- Gérer un poste de secours et s'intégrer dans un Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours.
- Assurer l'hygiène de l'eau et de l'air y compris en gérant les matériels spécifiques correspondant.
- Assurer l'accueil du public et la relation aux usagers dans le cadre de l'animation et de la surveillance des lieux de pratique.

### **Modalités d'évaluation :**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

## **BLOCS DE COMPÉTENCES**

## RNCP35946BC01 - Usages numériques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

## RNCP35946BC02 - Exploitation de données à des fins d'analyse

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</li> <li>- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.</li> <li>- Développer une argumentation avec esprit critique.</li> </ul>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

## RNCP35946BC03 - Expression et communication écrites et orales

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
----------------------	------------------------

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</li> <li>- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
--	---

### **RNCP35946BC04 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel**

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</li> <li>- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.</li> <li>- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

### **RNCP35946BC05 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle**

Liste de compétences	Modalités d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</li> <li>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</li> <li>- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</li> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
--	---

### **RNCP35946BC06 - Analyse d'une situation relative aux différentes dimensions de la performance sportive d'une personne ou d'un groupe**

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser, diagnostiquer et modéliser l'activité d'un pratiquant ou d'un groupe, en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires et des modèles systémiques des facteurs de la performance concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S)</li> <li>- Mobiliser une culture technique, tactique, stratégique approfondie de plusieurs AP/S et une expertise dans une activité sportive pour contextualiser un projet de performance</li> <li>- Formaliser un diagnostic d'activité au regard de l'environnement institutionnel et sportif d'un groupe ou d'une personne</li> <li>- Assurer le suivi de l'évolution</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

des performances en utilisant des outils et techniques d'analyse dédiés (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).

- Rendre compte auprès des pratiquants et/ou de leurs proches, et/ou des autres intervenants, de leur performance et de leurs capacités d'évolution.

### **RNCP35946BC07 - Élaboration et planification de programmes, visant la performance d'une personne ou d'un groupe**

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir des éléments de planification et de programmation en vue de la performance.</li> <li>- Choisir et mettre en œuvre les techniques adéquates à l'amélioration de la performance visée</li> <li>- Concevoir des séances ainsi que des cycles d'entraînement et les adapter aux objectifs poursuivis et aux évolutions des pratiquants</li> <li>- Prévoir et problématiser ses interventions pédagogiques en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires relatifs aux activités physiques et/ou sportives (AP/S) à la motricité spécifique, ainsi qu'à l'environnement matériel, institutionnel, social et humain du système sportif.</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.</p> <p>Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

### **RNCP35946BC08 - Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public**

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
----------------------	------------------------

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser une séance d'Activité Physique et/ou Sportive en fonction d'un public et d'un objectif</li> <li>- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive</li> <li>- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants</li> <li>- Assurer la sécurité des publics pratiquants</li> <li>- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
--	---

### **RNCP35946BC09 - Entraînement en vue d'une performance en compétition en mobilisant son expertise dans une ou plusieurs spécialités sportives**

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir, organiser, mettre en œuvre et réguler un programme d'entraînement et une planification en fonction de l'évolution de la discipline sportive</li> <li>- Entraîner un groupe de sportifs pour optimiser la performance</li> <li>- Animer une équipe d'intervenants dans le cadre du projet sportif</li> <li>- Encadrer un groupe de sportif en compétition en toute sécurité</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

### **RNCP35946BC10 - Préparation physique : développement des capacités physiques générales et**

## spécifiques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir, organiser, mettre en œuvre et réguler un programme de préparation physique général pour tout public</li> <li>- Préparer physiquement les sportifs dans une ou plusieurs spécialités sportives</li> <li>- Former chacun à l'autonomie pour développer sa condition physique en toute sécurité</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

## RNCP35946BC11 - Sécurité, sauvetage en milieu aquatique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir, organiser, gérer la surveillance et la sécurité d'un lieu de pratique des activités aquatiques qu'il soit artificiel (centre nautique) ou naturel, d'accès gratuit ou payant</li> <li>- Porter secours à tout public et gérer les secours en cas d'accident</li> <li>- Gérer un poste de secours et s'intégrer dans un Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours</li> <li>- Assurer l'hygiène de l'eau et de l'air y compris en gérant les matériels spécifiques correspondant</li> <li>- Assurer l'accueil du public et la relation aux usagers dans le cadre de</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

l'animation et de la surveillance des lieux de pratique	
---	--

### Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

## SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

### Secteurs d'activités :

R93.1 Services sportifs, récréatifs et de loisirs

85.51 Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs

### Type d'emplois accessibles :

- Entraîneur sportif
- Préparateur physique
- Coach personnel
- Moniteur sportif
- Directeur technique de structure privée à objectif sportif
- Consultant auprès d'organisations sportives ou d'athlètes

### Code(s) ROME :

- G1204 - Éducation en activités sportives
- L1401 - Sportif professionnel

### Références juridiques des réglementations d'activité :

Cette licence donne accès à une carte professionnelle.  
La validation des blocs 1 à 10 est nécessaire pour obtenir la licence. Si le bloc 11 "Sauvetage et sécurité en milieu aquatique" est également validé il donne accès à l'exercice de maître-nageur sauveteur.

Articles L212-1 et R212-89 du Code du sport.  
Arrêté du 15 mars 2010 portant création du certificat de spécialisation « sauvetage et sécurité en milieu aquatique » associé au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « activités aquatiques », au diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif » et au diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « performance sportive » et relatif à l'unité d'enseignement «

sauvetage et sécurité en milieu aquatique » au sein de diplômés nationaux d'enseignement supérieur

## VOIES D'ACCÈS

**Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :**

**Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :**

**Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :**

Non

**Validité des composantes acquises :**

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jury
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant

			<p>contribué aux enseignements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		<p>Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78</p>

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

## BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-2 à L612-4, D612-2 à R612-32-6, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence modifié

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD - LYON 1, arrêté du : 15/07/2019
-	UNIVERSITE D'ARTOIS, arrêté du : 20/07/2020

-	UNIVERSITE DE LA REUNION, arrêté du : 07/07/2020
-	UNIVERSITE DE PARIS, arrêté du : 01/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE - BREST, arrêté du : 14/08/2019
-	UNIVERSITÉ D'ORLÉANS, arrêté du : 07/07/2021
-	UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT ETIENNE, arrêté du : 21/09/2022
-	UNIVERSITE DE NANTES, arrêté du : 22/07/2019
-	UNIVERSITÉ DE BORDEAUX, arrêté du : 29/06/2020
-	UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE - AMIENS, arrêté du : 09/09/2019
-	UNIVERSITE DE STRASBOURG, arrêté du : 13/07/2021
-	UNIVERSITÉ PARIS NORD VILLETANEUSE - PARIS 13, arrêté du : 25/07/2019
-	UNIVERSITÉ DE DIJON - BOURGOGNE, arrêté du : 19/07/2019
28/06/2022	UNIVERSITÉ RENNES 2, arrêté du : 28/06/2022
-	UNIVERSITÉ D'EVRY-VAL-D'ESSONNE, arrêté du : 03/06/2021
-	UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE, arrêté du : 16/08/2019
-	UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC - CHAMBÉRY, arrêté du : 31/05/2021
-	UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE - MULHOUSE, arrêté du : 02/07/2021

-	UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL - PARIS 12, arrêté du : 09/06/2021
-	UNIVERSITE DE PAU ET DU PAYS DE L'ADOUR, arrêté du : 29/06/2020
-	UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE - PARIS 10, arrêté du : 08/07/2021
-	UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, arrêté du : 30/06/2021
-	UNIVERSITÉ DES ANTILLES, arrêté du : 29/07/2019
-	UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES, arrêté du : 02/06/2021
-	UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT ETIENNE, arrêté du : 04/10/2019
-	UNIVERSITE DE LILLE, arrêté du : 20/07/2020
-	UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA, arrêté du : 08/06/2021
-	UNIVERSITÉ DE ROUEN-NORMANDIE, arrêté du : 13/09/2019
-	UNIVERSITÉ DE LIMOGES, arrêté du : 16/08/2019
-	UNIVERSITE DE POITIERS, arrêté du : 02/09/2019
-	UNIVERSITÉ DE BESANÇON - FRANCHE- COMTÉ, arrêté du : 09/09/2019
-	UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE, arrêté du : 20/07/2020
-	UNIVERSITÉ PAUL SABATIER - TOULOUSE III, arrêté du : 31/08/2021
-	UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR, arrêté du : 30/07/2019
-	UNIVERSITE PARIS-SACLAY, arrêté du :

	12/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE LORRAINE, arrêté du : 05/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE TOULON, arrêté du : 29/07/2019
-	UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, arrêté du : 13/07/2021

Date de publication de la fiche	14-10-2021
Date de début des parcours certifiants	01-09-2021
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2026

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

### Statistiques :

### Lien internet vers le descriptif de la certification :

Insertion professionnelle des diplômés  
([https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion\\_professionnelle/](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/))

Liste complète des organismes préparant à la certification

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/edition/exportPartenaireSp/2>)

### Historique des changements de certificateurs

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
UNIVERSITE DE NANTES	19440984300019	Est retiré	01-02-2023
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002054800017	Est retiré	01-02-2023
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002277500014	Est retiré	01-02-2023
UNIVERSITE DE LILLE	13002358300011	Est retiré	01-02-2023

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	Est ajouté	01-02-2023
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	Est ajouté	01-02-2023
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	Est ajouté	01-02-2023
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	Est ajouté	01-02-2023
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE - TELECOM SAINT ETIENNE	19421095100456	Est retiré	01-03-2023
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE	19421095100423	Est ajouté	01-03-2023

#### Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<a href="#">RNCP24542 (/recherche/rncp/24542)</a>	LICENCE - Licence mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives parcours type « Entraînement sportif » (fiche nationale)

#### Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation  
<https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/refActivity/21646/288>